

A l'occasion de l'inauguration de la rue des Hautes Levées à Saint-Pryvé Saint-Mesmin, Jean-Pierre Sueur s'exprime sur l'utilité de Pont de l'Europe et sur les autres projets de franchissement de la Loire dans l'agglomération d'Orléans. Encore récemment, l'utilité du Pont de l'Europe a été mise en cause par des élus de notre agglomération. Je tiens à apporter à ce sujet, au moment où la rue des "Hautes Levées" rénovée et élargie est inaugurée, des réponses précises.

1) Selon les derniers comptages, 10 600 véhicules franchissent, en moyenne, chaque jour le Pont de l'Europe. Si le Pont de l'Europe n'existait pas, ces 10 600 véhicules passeraient chaque jour sur le pont Joffre, ce qui rendrait la circulation beaucoup plus difficile sur ce pont et sur la RN 20.

2) Ce chiffre de fréquentation est tout à fait comparable à celui de l'avenue Gaston Galloux (12 000 véhicules par jour) et de la bretelle qui relie la sortie de l'autoroute d'Olivet à la RN 20 (12 000 véhicules par jour également). Tous ceux qui fréquentent ces axes peuvent avoir une idée précise de l'utilité du Pont de l'Europe.

3) La fréquentation, ainsi mesurée, du Pont de l'Europe, va s'accroître avec la mise en service de la rue des Hautes Levées élargie. Il est facile de dire, au café du commerce, qu'il « aurait fallu » une nouvelle « voie rapide » au débouché sud de ce pont. La vérité est que personne n'en voulait, ni les élus, ni les habitants concernés, et qu'une telle « voie rapide » aurait posé des problèmes de réalisation très lourds en plein secteur péri-urbain. Elle aurait impliqué, de surcroît, un nouveau franchissement du Loiret dans un secteur très sensible, franchissement qui est devenu quasiment impossible en raison des règles relatives au respect de ce site. Attendre une telle « voie rapide » pour faire un nouveau pont sur la Loire revenait à ... ne jamais faire de pont. Ni là, ni un peu plus loin. Or, nous manquons cruellement de franchissements de Loire.

4) D'où le choix fait, à une très large majorité, par les élus de l'agglomération, d'une circulation « diffusante » à la sortie sud (comme d'ailleurs à la sortie nord) du Pont de l'Europe. Au sud, il y a désormais deux voies neuves, l'une vers l'est, l'autre vers l'ouest. Les projets et des travaux ont été menés à bien avec l'étroite coopération de la municipalité de Saint-Pryvé Saint-Mesmin et de son maire, Gilles Gaillard. L'élargissement de la rue des Hautes Levées, qui est une remarquable réussite technique, a demandé du temps : il a fallu ainsi un long délai pour obtenir la déclaration d'utilité publique. Au total, il faut savoir ce que l'on veut. Nos concitoyens ne veulent plus que l'on coupe les quartiers et les communes par des pénétrantes, tangentielles et autres « voies rapides ». Et puisqu'on ne veut plus de ces infrastructures au milieu de nos quartiers et de nos villes, il faut alors choisir des circulations « urbaines » et « diffusantes » : c'est ce qui a été choisi. L'alternative était, comme toujours, de ne rien faire...

5) Le futur échangeur sur l'autoroute, à Saint-Pryvé Saint-Mesmin, sera également une réalisation complémentaire du Pont de l'Europe, qui accroîtra sa fréquentation. Je rappelle à ce sujet que j'ai pu négocier puis signer un accord associant l'Etat, la Région Centre, l'agglomération d'Orléans et la société d'autoroutes concernée. J'espère vivement que cet accord va bientôt se concrétiser et que le démarrage des travaux ne tardera pas trop.

6) Remarquable oeuvre d'art, saluée dans le monde entier, le Pont de l'Europe ouvre la voie - du moins, je le souhaite - à une nouvelle génération de franchissements de Loire esthétiques, respectueux de l'environnement. Si chacun reconnaît aujourd'hui la qualité de ce pont, il a fallu, pour le réaliser, faire face, avec ténacité, à beaucoup d'oppositions. Je rappelle à ceux qui continuent de le critiquer que deux nouveaux « franchissements » de Loire restent à faire à l'est d'Orléans, l'un à l'extérieur de l'agglomération, d'abord, puis un autre à l'intérieur ensuite. Ces franchissements, à l'est, on en parle depuis plus longtemps que « pont ouest » (devenu Pont

de l'Europe). Il y a cependant aujourd'hui une différence de taille entre l'est et l'ouest : 10 600 véhicules circulent actuellement sur le Pont de l'Europe et il y en aura davantage demain, alors qu'on ne sait toujours pas où se situeront le premier franchissement situé à l'est de l'agglomération, ni d'ailleurs le second. On se contente d'en parler... Comme toujours, la critique est facile, mais l'action est beaucoup plus difficile. Pour ma part, j'attends avec beaucoup d'intérêt les « bonnes » décisions... qu'on nous a, une fois encore, annoncées pour bientôt !